

Les outils du développeur économique 1/2

Article publié le 05/08/2020 sur mon-territoire.fr

Comme vous avez pu le lire dans l'article « [Qu'est-ce que le métier de développeur économique](#) », ses missions se répartissent autour de 7 grandes missions :

1. Analyse socioéconomique de territoires
2. Définition, conduite et évaluation de projets économiques territoriaux
3. Gestion prévisionnelle et territoriale de l'emploi et des compétences (GPTEC)
4. Promotion économique des territoires
5. Création d'un environnement favorable à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises du territoire
6. Accompagnement des entrepreneurs locaux : appui à la création, développement, reprise-transmission
7. Développement de réseaux d'entreprises et animation de projets collaboratifs

Voici la liste non exhaustive des outils du développeur économique en fonction de ses 4 premières missions :

1. Analyse socioéconomique de territoires

Elle permet d'allier des données brutes (quantitatives et qualitatives) afin de pouvoir expliquer et anticiper les évolutions de son territoire. Le diagnostic se base sur différents indicateurs statistiques qu'il convient d'analyser, synthétiser et mettre en corrélation pour rendre compte au plus près des enjeux du territoire. Il s'agit d'établir un état des lieux complet des caractéristiques de la zone étudiée. La démarche de l'analyse doit permettre l'obtention d'une vue globale et exhaustive du territoire.

Les outils de l'analyse socioéconomique :

- Base de données (données internes, open data, ...)
- Cartographies (SIG, cartographie en ligne)
- Observatoire territorial avec des indicateurs (économiques, sociaux, environnementaux, ...)
- Benchmark (comparaison avec d'autres territoires proches géographiquement ou économiquement)
- Méthodes d'analyse (SWOT, ...)

Les résultats de ce diagnostic doivent permettre de dresser un état des lieux en définissant ses forces et faiblesses (endogène au territoire) et en identifiant les opportunités et risques (exogène au territoire). Dans un objectif de développement économique, le diagnostic socio-économique est un outil d'aide à la décision important pour décider des orientations futures pour le territoire.



2. Définition, conduite et évaluation de projets économiques territoriaux

Depuis l'analyse socio-économique qui permet d'identifier les ressources territoriales spécifiques, les développeurs économiques et leurs élus peuvent définir une vision du territoire pour les années à venir qui se déclinera en une stratégie. Cette stratégie doit permettre la conduite de différents projets.

Les outils de la définition, conduite et évaluation de projets économiques :

- Analyses socio-économiques du territoire
- L'élaboration de projets de territoire (SCOT, PLUi, SRDEII, Schéma territorial...)
- Management de projet (analyse des besoins, rédaction de cahiers des charges, conception, conception, pilotage, évaluation, bilan)
- Opération d'aménagement de zones
- Conduites de stratégies (spécialisation, spécification, diversification)
- Mise en place d'objectifs et d'indicateurs afin de suivre l'évolutions des projets économiques et d'en déterminer leur retour sur investissement grâce aux retombés économique, sociales et fiscales.

Le développeur économique à un rôle d'appui aux décideurs territoriaux et de management de projet (animation, pilotage, évaluation). Dans un contexte d'accélération des mutations économiques Il est important de projeter son territoire vers l'avenir, mais pour cela il est important que les compétences suivent ses mutations.

3. Gestion Prévisionnelle et Territoriale de l'Emploi et des Compétences (GPTEC)

Afin d'accompagner les mutations économiques et les futurs besoins des acteurs socio-économiques, le territoire a besoin de mettre en place une GPTEC pour former les talents de demain du territoire. La gestion des ressources humaines ne se limite plus à une problématique interne de l'entreprise et est devenue également un enjeu majeur pour les collectivités locales.

Les outils de la GPTEC :

- Définition du périmètre et des acteurs du territoire (DIRECCTE, Pole emploi, Préfecture, OPC, réseaux d'entreprises et chef d'entreprises, ARACT, Mission locale, Chambres consulaires, ...)
- Exploiter des données et études économiques et sociales territoriales
- Réalisation d'un diagnostic (évolution des métiers, difficultés de recrutement et de fidélisation)
- Elaboration d'un plan de développement des besoins en compétence en adéquation avec la stratégie du territoire
- Mise en place des actions (Offre de formation, Groupement d'employeurs, Club RH, ...)
- Evaluation (objectifs, indicateurs, ...)

La GPTEC permet une meilleure valorisation des ressources territoriales existantes, la concordance entre les besoins territoriaux et les ressources disponibles, ainsi que l'anticipation des évolutions présentes et à venir.



4. Promotion économique des territoires

La promotion du territoire fait également parti des missions du développeur économique en assurant la promotion économique, la prospection de nouveaux porteurs de projets et la recherche de futurs projets d'implantations. Il doit également prendre en compte, l'ensemble des acteurs socio-économique (enseignement supérieur - recherche, transports, habitat, culture, etc.) afin de renforcer les atouts territoriaux et de créer des avantages compétitifs pour le territoire.

Les outils de la promotion économique :

- Commercialisation de l'immobilier d'entreprises et du foncier (Offre d'implantation, présence sur des salons, ...)
- Communication territoriale (Relation presse, Community management)
- Intelligence économique (Veille territoriale et e-réputationnelle, diplomatie, ...)
- Marketing territorial (Benchmark, marque territoriale, Réseau d'ambassadeurs, ...)
- Stratégie de tourisme d'affaires (Offre de locaux événementiels, Organisation d'évènements)

En se basant sur les travaux réalisés dans les parties précédentes et l'échange avec ses partenaires, il fait ainsi émerger une identité territoriale forte, structurée et partagée en créant les outils de marketing territorial nécessaire pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et attirer les talents.

Vous trouverez la suite des outils du développeurs économiques lors de la publication de la semaine prochaine de l'article "Les outils du développeur économique 2/2".

